
ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 21.016

L'an deux mille vingt et un, le 29 janvier 2021, à 15 h 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 janvier 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 janvier 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
Mme Madeline TANTIN représentée par Mme Océane FERNANDES

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

M. Julien DURESSAY a été élu secrétaire de séance.

OBJET : CONCEPTION ET RÉALISATION D'UNE ŒUVRE D'ART ORIGINALE PUBLIQUE
SUR LE SITE DU FORT DU CHAY DE ROYAN - CHOIX DU LAURÉAT

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : 4 abstentions
2 CONTRE
27 POUR

Par publication en date du 9 mai 2019, la Ville de ROYAN a lancé un appel à candidature concernant la conception et la réalisation d'une œuvre d'art originale publique sur le site du Fort du Chay de ROYAN.

Au terme de cette procédure, la Ville a recueilli 23 candidatures.

Après études des candidatures, le Jury d'Examen a sélectionné trois candidats, admis à déposer une offre, à savoir :

- Monsieur Luc RICHARD
- Mesdames Margaux & Ségolène DE PENFENTENYO
- Madame Célia GOUVEIAC & Monsieur Marc BROUSSE

Après audition des candidats en lice et examen financier et technique des propositions remises, l'offre de Madame GOUVEIAC et Monsieur Marc BROUSSE a été « écartée », au motif que les matériaux ont été modifiés en profondeur et que le budget de l'opération n'était pas respecté (*honoraires de l'artiste non compris dans le budget demandé*).

Puis, le Jury d'Examen a émis un avis quant au choix du Lauréat, par un vote à bulletin secret, dont le résultat est le suivant :

- Monsieur Luc RICHARD 8 voix
- Mesdames Margaux & Ségolène DE PENFENTENYO 6 voix

Le budget pour la réalisation de l'œuvre est de 72.000 € (soixante-douze mille euros). La Ville conservant à sa charge l'aménagement du site (*fondations, terrassement et cheminement mémoriel*).

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'acter le choix du Lauréat émis par le Jury d'Examen et d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'application de la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la procédure de mise en concurrence en date du 9 mai 2019,
- Vu la proposition de Monsieur Luc RICHARD,
- Vu l'avis du Jury d'Examen, réuni le 20 janvier 2021,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de désigner Monsieur Luc RICHARD comme Lauréat de l'appel à candidature concernant la conception et la réalisation d'une œuvre d'art originale publique sur le site du Fort du Chay de ROYAN,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'application de la présente délibération.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO